

IOI Plateforme Droits Humains

Termes de référence :

Expert pour la conception et la réalisation d'une formation en sécurité informatique

1. Contexte de la mission

La PDH :

La Plateforme Droits de l'Homme (PDH) rassemble des ONG françaises actives dans le domaine de la défense et promotion des droits humains à l'international.

La PDH est constituée en association Loi 1901 depuis le 6 juillet 2018. Son siège actuel est à Lyon (Rhône) et son secrétariat exécutif est assuré par l'organisation Agir Ensemble pour les droits humains (Agir ensemble). La PDH a élu un Comité de Pilotage (9 membres en 2023) et un Bureau de 5 membres.

Les 29 membres de la PDH sont les ONG françaises suivantes : AADH ; ACAT- France ; ADHEOS ; Agir ensemble ; Avocats sans frontières ; Comité contre l'esclavage moderne ; Collectif des familles de disparus en Algérie ; Coalition mondiale contre la peine de mort ; Comité Vietnam pour la défense des Droits de l'Homme ; ECPAT France ; ECPM ; Equipop ; ERIM ; Euromed ; FEMED ; FIACAT ; FIDH ; Forum Réfugiés-Cosi ; Human Dignity ; laBAP ; Les Orchidées Rouges ; OIAD ; Prison Insider ; Reporters sans Frontières ; Solidarité internationale LGBTQI ; SOS Africaines en Danger ; AFCNDH ; Terre des Hommes ; Tournons La Page.

La PDH vise à mettre en place et à animer une dynamique collective pour soutenir les acteurs du secteur concerné en accroissant leurs capacités de représentation et leur visibilité tout en favorisant leur mise en lien et leur renforcement mutuel au travers, notamment, d'échanges d'expérience, de groupes de travail et de mutualisation de pratiques.

Pour plus d'information : [cliquer ici](#)

La mission :

Suite à une étude sur les besoins de formation et à un autodiagnostic sur les risques liés à la sécurité informatique, il est ressorti que de nombreux membres de la PDH estiment que le problème de la sécurité informatique est primordial. En effet, les membres de la PDH sont amenés à travailler dans des contextes et pays sensibles nécessitant une vigilance constante sur la confidentialité et la sécurisation des informations transmises.

2. Objectif

L'objectif de la formation est de renforcer la sécurité informatique des membres de la PDH.

La formation doit permettre aux participants d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour :

- 1) Effectuer un diagnostic poussé sur son niveau d'exposition aux risques d'insécurité informatiques.
- 2) Développer ou renforcer dans leur organisation un plan de sécurité informatique le plus pertinent possible en fonction des champs d'actions et ressources de l'organisation.

Notamment pour :

- Sécuriser les canaux de communications (mails, réseaux sociaux etc.) sur les différents supports (Ordinateurs, téléphones etc.)
- Permettre la protection des données (cryptographie, stockage etc.)
- Prendre en compte les risques liés à la communication en tant que telle (interventions dans les médias et médias sociaux)
- Se prémunir de problèmes de sécurité informatique (Sites internet ou réseaux sociaux piratés etc.)

3. Méthodologie

- Approfondissement de l'autodiagnostic des membres de le PDH : par sondage, entretien téléphonique/mail/visite etc.
- Ajustement des modules de la formation en fonction des différents niveaux éventuels des participants.
- Évaluation pré et post-formation.

4. Livrables attendus

- Étude du niveau et des besoins précis des salariés des associations membres de la plateforme.
- Formation.
- Questionnaire pré et post-évaluation, modules de la formation et compte rendu.
Les modules de formation doivent inclure des éléments d'outils personnalisables avec des parties à développer selon les besoins et des références vers des guides de sécurité informatique déjà existants.

5. Organisation et calendrier de réalisation

Formation d'1 jour pour 20 participants à organiser sur le premier semestre 2023, si possible en avril-mai.

Guide de sécurité informatique à transmettre suite à la formation.

6. Budget et rémunération

2500 euros maximum en fonction de la prestation proposée.

7. Profil requis

Qualification	<p>Domaine d'études pertinent et / ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience professionnelle.</p> <p>Nous cherchons un ou une spécialiste en sécurité informatique, si possible en lien avec des projets droits humains ou des projets dans d'autres domaines connectés aux droits humains ayant la capacité d'assurer le transfert de compétence.</p>
Expérience professionnelle spécifique à la réalisation de la mission	<p>Au moins cinq années d'expérience dans le domaine de la formation en sécurité informatique.</p>
8. Lieu de la mission et conditions de travail	
<p>Localisation: Paris, France en présentiel ou en ligne. À préciser une fois le prestataire connu.</p>	
9. Soumission des dossiers	
<p>Le dossier de candidature composé d'une lettre de motivation, d'un curriculum Vitae et de l'offre technique et financière doit être déposée avant le 23/03/2023, à travers :</p> <p>□ Un mail à contact@plateformedh.fr avec pour objet « Formation Sécurité informatique »</p>	
10. Critère d'évaluation de l'offre	
<p>La sélection sera fondée sur le meilleur rapport qualité-prix.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offre technique : 40% - Offre financière : 30% - Pertinence de l'expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité informatique : 15% - Bonne connaissance des questions et problématiques liées aux droits humains : 15% 	